

Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2023-2024

2^e année du régulier

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Agenda	7,76\$
2	Cahiers Numérik – A-B	17,80\$
2	Cahiers Alphabétik – A-B et recueil de texte	17,80 \$
1	Cahier de calligraphie – Chouette (cursive CEC)	9,57 \$
2	Documents reproductibles cahiers de devoirs	7,62 \$
4	Cahiers d'écriture LG20	7,59\$
1	Documents reproductibles en anglais (maison)	1,86 \$
	TOTAL:	70,00 \$

Méthodes de paiement

- ➤ Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
 - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
 - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
 - Avec de l'argent comptant (montant exact).

Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

** Le secrétariat de l'école sera fermé du 24 juillet au 11 août 2023 **.

Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Maxime Tassé Direction Pierre-Emmanuel Pednault Direction-adjointe

